

Département des Bouches-du-Rhône  
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE  
de  
LA FARE LES OLIVIERS  
13580

### DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**2022\_61 – OBJET : Contrat d'entretien quotidien du Gymnase Jérôme FERNANDEZ avec ONET SERVICES**

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**INFORME** qu'il y a lieu de prévoir l'entretien quotidien du Gymnase Jérôme FERNANDEZ.

**DECIDE** de confier cet entretien à ONET SERVICES – 235 rue Canesteu – Z.I. du Quintin – 13300 SALON DE PROVENCE.

**DECIDE** de signer un contrat d'entretien, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, avec ONET SERVICES, pour une durée d'un an et pour un montant mensuel hors taxes de 2 561,24 €,

**DIT** que les crédits nécessaires au règlement de ce contrat sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 4 juillet 2022.

Le Maire



Olivier BOURGEOIS